



CHARGE.E MISSION COOPERATIONS

Définition de l'emploi :

Dans le cadre de l'exercice de ses compétences et de la mise en œuvre de son Projet de Territoire Ecologique (PTE), la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin recrute par voie statutaire, ou à défaut, par voie contractuelle, un.e chargé.e de mission coopérations.

Descriptif général des missions

Missions principales du poste :

- Aide au pilotage interne :

- Participer à l'accompagnement et l'alimentation du système de remontée et de partage d'informations auprès des Directions et de la Direction générale des services
- Accompagner les services de l'Agglomération sur la gestion de projet et la transversalité

- Coopérations :

- Animation du réseau d'utilisateurs du logiciel « portefeuille de projets »
- En appui à la cheffe de service, participer à la concrétisation d'une démarche RSO au sein de la collectivité
- Veille stratégique des dispositifs de financements européens, nationaux, régionaux et départementaux...
- S'assurer de la compréhension et de l'appropriation par les Elus et les Directions de l'Agglomération des dispositifs de financements (outils pédagogiques, réunions d'informations, notes stratégiques ...)
- Conseiller les élus et les services opérationnels sur les scénarii de financements lors de la définition stratégique des projets
- Elaboration, en lien avec les directions concernées, des dossiers de demande de subventions
- Suivi de l'instruction des dossiers de demande de subventions
- Participer à l'animation des remontées financières, techniques et opérationnelles des projets (acomptes et soldes)
- Veiller à l'adéquation des orientations stratégiques des projets et des indicateurs / objectifs émis par les partenaires financiers
- Entretien d'un réseau professionnel actif avec les partenaires financiers et pairs
- Participation aux travaux partenariaux d'élaboration des dispositifs de financement
- Participer aux travaux partenariaux aux échelles élargies : pôle métropolitain de l'Artois, SRADDET...
- Participer à l'élaboration des contrats territoriaux « généralistes » en assurant la synthèse pour la CAHC et le lien avec les techniciens des institutions partenaires ; participation au projet de territoire

- Garantir un appui aux communes dans la définition de leur stratégie de recherche de financements

- Intérim du service :

- Réalisation du reporting d'activité et présentation de la revue de reporting en codir
- Cotation du budget vert avec la direction de la transition écologique
- Accompagnement dans la démarche de réappropriation du PTE aux cotés de la direction de la transition écologique
- Participation à l'élaboration du PPI/PPF sur la partie recette d'investissement aux cotés de la DAF

- **Activité accessoire** : appui ponctuel aux différentes directions de l'Agglomération, selon lettre de cadrage de mission

Conditions de rémunération (*partie réservée DRH*)

- **Cadre statutaire/pyramidage du poste**
 - Filière : administrative
 - Catégorie : A
 - Cadre d'emplois : attaché
- **RIFSEEP** : groupe 4, cotation 7, coefficient compris entre 0.41 et 0.50
- **Eligibilité à la NBI (selon conditions statutaires)** : non
- **13^{ème} mois**,
- **Participation employeur de 60% aux titres restaurant**,
- **Participation employeur au contrat de prévoyance et à une mutuelle labellisée**,
- **Adhésion au CNAS + amicale du personnel (selon conditions)**

Conditions particulières d'emploi

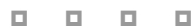
- **Lieu d'affectation** : Siège de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin – Bâtiment des Services Techniques – 242 boulevard Schweitzer - 62 110 HENIN-BEAUMONT
- **Durée hebdomadaire de service** : Temps complet, plusieurs cycles horaires possibles : 37H00 (12RTT) ou 38H00 (18RTT) ou 39H00 (23RTT)
- **Horaires de travail** : Plages fixes de 09h15 à 11h45 et de 14H00 à 16h30
- **Moyens mis à disposition (*matériels, humains, financiers, ...*)** : Bureau avec matériel informatique, Véhicules de service disponible en pool.
- **Modalités d'organisation du travail et contraintes (*déplacements professionnels, travail isolé, ...*)** : disponibilité importante
- **Eligibilité au télétravail (*sous réserve de la faisabilité technique et organisationnelle après avis du supérieur hiérarchique*)** : Oui sous réserves des contraintes du poste est nécessaire entre la date d'arrivée ou de prise d'un nouveau poste, avant d'être éligible au télétravail.

Environnement Professionnel

- **Situation hiérarchique**
 - N+1 : Cheffe de service Pilotage, Evaluation, Prospective
 - N+2 : Directeur Général des Services

Compétences

- **Les « savoirs »**
 - Cadre A de la fonction publique
 - BAC + 5
 - Bonne connaissance des collectivités territoriales et de leurs compétences
 - Bonne connaissance des dispositifs européens et nationaux
 - Maîtrise du mode projet
- **Les « savoir-faire »**
 - Capacité rédactionnelle de synthèse stratégique, d'organisation et d'analyse
 - Animer (réunions ...)
 - Coordonner
 - Etre force de conseil
- **Les « savoir-être »**
 - Sens du service public
 - Force de proposition
 - Dynamisme
 - Disponibilité
 - Sociabilité, aptitude au travail en équipe
 - Capacité d'initiative et autonomie pour la recherche d'informations



SIGNATURE AGENT	SIGNATURE N+1